



Les Idylles LA FERME

CONSTRUCTION DE 9 APPARTEMENTS EN PPE
art. 9057 // Commune d'Estavayer secteur Font

Le Visinant sàrl

Promoteur & Entreprise générale
Rue de Lausanne 80
1700 Fribourg
026 558 95 33
info@les-idylles.ch
www.les-idylles.ch

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE VENTE



I. PREAMBULE	3
II. DESCRIPTION GENERALE	3
III. DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION	4
A. TRAVAUX PREPARATOIRES	4
B. CANALISATIONS	4
C. COMPOSITION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU BÂTIMENT	4
1. Murs de façades de la partie est du bâtiment: construction en bois	4
2. Murs de façades de la partie ouest du bâtiment: construction en maçonnerie	5
3. Fenêtres et stores	5
4. Toiture	5
5. Fenêtres et stores de toit	5
D. PLANCHERS	5
1. Rez-de-chaussée (radier)	5
1.1 Surfaces non chauffées (voies d'accès et caves)	5
1.2 Surfaces chauffées (Lots 1.8, 1.9, 1.10)	5
2. Planchers sur rez-de-chaussée et sur 1er étage	6
2.1 Surfaces non chauffées (cage d'escalier)	6
2.2 Surfaces chauffées (Lots 1.5, 1.6, 1.7)	6
3. Planchers des étages supérieurs des duplex (1.1, 1.2, 1.3, 1.4)	6
E. PAROIS INTÉRIEURES	6
1. Parois mitoyennes contre appartements voisins et cage d'escalier	6
2. Parois de séparations à l'intérieur des appartements	6
F. MENUISERIE INTÉRIEURE ET CUISINE	6
1. Portes	6
2. Mobilier encastré	7
3. Agencements de cuisine	7
G. INSTALLATIONS SANITAIRES ET VENTILATION	7
1. Généralités et communs	7
2. Appareils et accessoires des appartements (selon choix de base du chapitre III)	8
2.1 Espace lavabo	8
2.2 Espace douche	8
2.3 Espace baignoire	8
2.4 Espace WC	8
2.5 Espace colonne de lavage	8
2.6 Ventilation	8
H. REVÊTEMENTS INTÉRIEURS	8
1. Chambres	8
2. Cuisine	9
3. Séjour - salle à manger	9
4. Entrée et dégagement	9
5. Locaux humides	9
6. Surfaces extérieures privatives	9
7. Intérieurs caves	9

8. Cage d'escalier intérieure commune	10
I. INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET MULTIMÉDIA	10
1. Parties communes	10
2. Appartements	10
2.1 Tableaux d'appartements	10
2.2 Entrée et dégagement	10
2.3 Chambres	10
2.4 Cuisine	10
2.5 Séjour – salle à manger	10
2.6 Salle de bain principale	10
2.7 Salle de bain secondaire (le cas échéant)	11
2.8 WC séparé (le cas échéant)	11
2.9 Loggias / terrasses	11
2.10 Stores	11
2.11 Caves (installations raccordées au compteur électrique de l'appartement)	11
J. AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	11
K. ASCENSEUR	11
IV. BUDGETS CORRESPONDANTS AUX CHOIX DE BASE	12
A. AGENCEMENTS DE CUISINE / SANITAIRES / LUSTRERIE ENCASTRÉE	12
B. REVÊTEMENTS DES SOLS & PAROIS DE PIÈCES HUMIDES	12
C. REMARQUES	12
V. REMARQUES GÉNÉRALES	12

I. PREAMBULE

Le présent descriptif est établi sur la base du projet de demande définitive d'autorisation de construire N°2018-6-00138-O, délivrée le 24 octobre 2019.

Le projet Les Idylles prévoit la restauration complète d'une Ferme de 9 appartements et la construction d'un bâtiment Contemporain de 6 appartements, Scindé en deux PPE distinctes pour une gestion précise des charges, Les Idylles partagent cependant une partie des aménagements extérieurs (chemins, places de parc, places de détente, jardins potagers) ainsi que le local technique avec son système de production de chaleur.

Le présent descriptif expose la PPE de La Ferme, dont les appartements se répartissent comme suit:

- ▶ Combles comprenant :
 - 1 duplex de 2.5 pièces
 - 2 duplex de 3.5 pièces
 - 1 duplex de 5.5 pièces
- ▶ 1er étage comprenant :
 - 2 appart. de 3.5 pièces
 - 1 appart. de 4.5 pièces
- ▶ Rez-de-chaussée comprenant :
 - 1 appart. avec jardin de 5.5 pièces
 - 1 appart. de 3.5 pièces

II. DESCRIPTION GENERALE

A. MANDATAIRE EN CHARGE DU PROJET

La transformation du gros-oeuvre de la Ferme est élaborée en étroite collaboration avec le bureau d'ingénieur BOIS INITIAL SA à Morges, spécialisé dans la construction bois, assurant une réalisation selon les techniques et exigences les plus récentes en la matière.

Le calcul des ouvrages en maçonnerie et du radier en béton armé est assuré par le bureau d'ingénieur civil HR à Lully.

La qualité de l'assise du terrain existant a fait l'objet de l'étude du bureau d'ingénieur en géotechnique GEOLINA SA à Fribourg.

Les exigences les plus élevées en terme d'isolation thermique, de protection contre la chaleur estivale, de respect de la santé des habitants (émanation des matériaux, renouvellement d'air, etc.) est assurés par le bureau spécialisé en physique du bâtiment ENPLEO Sàrl à Lausanne.

Le respect des exigences phonique PPE est assuré par le bureau d'étude AB14 Sàrl à Fribourg. Outre tous les moyens techniques mis en oeuvre pour atteindre ces exigences, la base du concept architectural prévoit un tampon phonique entre appartements et route, matérialisé par une galerie toute hauteur abritant la cage d'accès. Le revêtement phono-absorbant et le ralentissement du trafic planifié pour [?] [?] 2021-2022 achèvera de parfaire ces conditions.

Le tout sous la direction du bureau HILAN architecture, mSc. dipl. Arch. EPFL, à la fois associé au Maître de l'ouvrage, concepteur du projet et directeur des travaux, assurant une gestion et un suivi complet du projet jusqu'à sa remise des clés.

B. SURFACES PARTAGÉES AVEC LA PPE LE CONTEMPORAIN

Les surfaces partagées entre la parcelle de La Ferme (art. 9057) et Le Contemporain (art. 9058) sont réglées par un ensemble de servitudes foncières inscrites au Registre Foncier par l'étude ZURKINDEN - DE BOCCARD - RUSCA - BÄCHLER, Notaires à Fribourg et le bureau de Géomètre PILLONEL & GINER à Estavayer.

Tous les plans de servitudes sont disponibles sur demande au Maître de l'ouvrage et seront transmis à l'acquéreur avant signature chez le Notaire. Ci-dessous le résumé des surfaces partagées en servitudes:

- local technique assurant le partage de la chaudière centrale à pellets de bois
- place de parc visiteurs
- chemins d'accès aux divers places de parc
- surface de détente d'env. 120m² située entre la ferme et les places de parc extérieurs
- surface de 1316m² assurée pour une durée minimum de 15 ans, aménagée en prairies et jardins potagers

III. DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION

A. TRAVAUX PREPARATOIRES

Les travaux préparatoires comprennent la sécurisation du périmètre et les installations de chantier, la démolition du pont de grange, la mise à nue totale de la charpente (lattes, tuiles,...) et de toutes les façades bois, l'évidement des maçonneries intérieures.

B. CANALISATIONS

Réseau de canalisations des eaux usés et des eaux de pluie exécutés dans les règles de l'art, comprenant:

- un bassin de rétention enterré situé sous les espaces communs et en accord avec la législation
- acheminement des canalisations en séparatif et par gravité (sans pompe de relevage) jusqu'à une chambre en bord de parcelle
- acheminement des eaux mixtes depuis la chambre de bord de parcelle jusqu'au collecteur communal sous le chemin du Visinant.

C. COMPOSITION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU BÂTIMENT

(descriptif des compositions allant de l'intérieur vers l'extérieur)

1. Murs de façades de la partie est du bâtiment: construction en bois

- panneaux de plâtre intérieurs jointoyés et enduits
- ossature porteuse en bois isolée et avec pare-vapeur, selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- isolation thermique laine minérale ou fibre de bois selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- lambourrage et revêtement extérieur en lames de bois pré-grisées selon choix de l'architecte

2. Murs de façades de la partie ouest du bâtiment: construction en maçonnerie

- panneaux de plâtre intérieurs jointoyés et enduits
- isolation en laine minérales ou laine de bois avec pare-vapeur, selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- murs en moellons existants évent. renforcés selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- crépi extérieur entièrement refait à la chaux et à l'ancienne, selon exigences des mandataires spécialisés concernés

3. Fenêtres et stores

- intérieur bois finition peinture couvrante 3 couches en usine, blanc
- ouvrants à la française + oscillo-battants. Accès à la loggia assurée par une baie coulissante.
- triple-vitrage coefficient U 0.6 W/m²K selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- extérieur bois finition peinture couvrante 3 couches en usine, teinte selon choix de l'architecte pour l'esthétique de la façade
- stores extérieurs à lamelles orientables, renforcées et motorisés sur télécommandes, teinte selon choix de l'architecte

4. Toiture

- structure et chevronnage apparent restaurés par micro-sablage avec finition incolore anti-insectes / anti-UV
- panneaux de plâtre intérieurs jointoyés et enduits
- isolation en laine de bois ou laine minérale, selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- sous-couverture selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- contre-lattage ventilé
- lattage et couverture en tuiles céramique
- ferblanterie entièrement refaite en cuivre

5. Fenêtres et stores de toit

- intérieur bois finition peinture couvrante 3 couches en usine, blanc
- ouvrants par projection ou par rotation
- triple-vitrage coefficient U 0.6 W/m²K selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- extérieur entièrement recouvert en cuivre
- stores extérieurs à rouleaux assurant un obscurcissement et une protection solaire totale, motorisés sur télécommandes

D. PLANCHERS

(descriptif des compositions allant du bas vers le haut)

1. Rez-de-chaussée (radier)

1.1 Surfaces non chauffées (voies d'accès et caves)

- béton de propreté sur support compacté, selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- radier en béton armé selon exigences des mandataires spécialisés concernés, finition talochée propre de la surface

1.2 Surfaces chauffées (Lots 1.8, 1.9, 1.10)

- béton de propreté sur support compacté, selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- radier en béton armé selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- lé d'étanchéité en carton bitumé avec remontées sur les éléments porteurs
- isolation thermique sous chape, type et épaisseur selon exigences des mandataires spécialisés concernés

- chape ciment ou anhydrite avec chauffage de sol intégré
 - revêtement de sol
2. Planchers sur rez-de-chaussée et sur 1er étage
- 2.1 Surfaces non chauffées (cage d'escalier)
- coursive et escaliers structure métallique répondant aux normes incendie, selon exigences des mandataires spécialisés concernés, et selon choix de l'architecte
 - choix et disposition des luminaires selon choix de l'architecte
- 2.2 Surfaces chauffées (Lots 1.5, 1.6, 1.7)
- dalles bois massive ou à caissons type LIGNATUR, composition selon exigences des mandataires spécialisés concernés
 - isolation phonique en laine minérale, type et épaisseur selon exigences des mandataires spécialisés concernés
 - chape ciment ou anhydrite avec chauffage de sol intégré
 - couche phonique supplémentaire selon exigences des mandataires spécialisés concernés
 - revêtement
3. Planchers des étages supérieurs des duplex (1.1, 1.2, 1.3, 1.4)
- dalles bois massive type BLC, épaisseur selon exigences des mandataires spécialisés concernés
 - isolation phonique en laine minérale, type et épaisseur selon exigences des mandataires spécialisés concernés
 - chape ciment ou anhydrite avec chauffage de sol intégré
 - couche phonique supplémentaire selon exigences des mandataires spécialisés concernés
 - revêtement

E. PAROIS INTÉRIEURES

(descriptif des compositions allant de l'intérieur vers l'extérieur)

1. Parois mitoyennes contre appartements voisins et cage d'escalier
- 2 couches de plaques de plâtre avec joints croisés pour améliorer l'isolation phonique (25mm)
 - double structure indépendante isolées (sans aucun contact), selon exigences des mandataires spécialisés concernés
 - 2 couches de plaques de plâtre avec joints croisés pour améliorer l'isolation phonique (25mm)
2. Parois de séparations à l'intérieur des appartements
- 2 couches de plaques de plâtre avec joints croisés pour améliorer l'isolation phonique (25mm)
 - ossature métallique épaisseur 5 cm avec une isolation phonique en laine minérale entre les montants de l'ossature (50mm)
 - 2 couches de plaques de plâtre avec joints croisés pour améliorer l'isolation phonique (25mm)

F. MENUISERIE INTÉRIEURE ET CUISINE

1. Portes
- Porte d'accès au bâtiment commune entièrement vitrée, avec serrure et gâche électrique reliée au système d'interphone

- Portes palières des appartements anti-feu (EI 30) et selon prescriptions AEA1, en panneaux lourds (indice d'affaiblissement du panneau min. 43 dB) sur cadre de bois dur, serrure à verrouillage type tribloc, système de verrouillage avec cylindres protégés de type KABA avec 8 clés, mise en passe avec porte d'accès principale, boîte aux lettres et cave, finition intérieure peinture émail blanc, et extérieure selon choix de l'architecte.
- Portes de caves anti-feu (EI 30) et selon prescriptions AEA1, panneaux mi-lourds sur cadre en applique, finition selon choix de l'architecte
- Portes de communication intérieures des appartements en panneaux mi-lourds, posés sur cadre bloc en bois ou dérivé du bois, peinture émail blanc, poignées droites en inox brossées, serrures à clés chiffrées
- Portes coulissantes intérieures en panneaux mi-lourds, peinture émail blanc, prise de main encastrée, serrure en plus-value

2. Mobilier encastré

Seul le mobilier indiqué sur le plan PPE est compris dans le prix de l'appartement, qui se compose des éléments suivants:

- portes: peinture émail blanc
- intérieur d'armoire: mélaminé gris clair
- équipement: barre de penderie et rayons réglables en hauteur, selon choix de l'acquéreur

3. Agencements de cuisine

Meubles compris dans les choix de base du chapitre III:

- agencement selon plans PPE
- revêtement des portes et faces de tiroirs peinture émail
- crédence: panneau décor teinte similaire aux faces et tiroirs
- revêtement intérieur: mélaminé gris clair
- plans de travail en pierre de type granit épaisseur 3cm

Appareils de standing (type Miele ou V-ZUG) compris dans les choix de base du chapitre III:

- 1 évier avec égouttoir taillé dans le plan de travail et mitigeur mobile
- 1 table de cuisson vitrocéramique, sans plus-value pour système à induction
- 1 hotte d'aspiration à circuit fermé avec technologie au plasma (autorégénérant)
- 1 four traditionnel en hauteur
- 1 four combi vapeur ou cave à vin, à choix
- 1 niche pour four micro-ondes
- 1 frigidaire avec partie congélateur
- 1 lave-vaisselle intégré

G. INSTALLATIONS SANITAIRES ET VENTILATION

1. Généralités et communs

- production de l'eau chaude de chauffage et sanitaire assurée par une chaudière à pellets installée dans le local technique, charges entretien partagé avec la PPE du bâtiment Le Contemporain
- distribution du chauffage par le sol, distribution dans les chapes par tubes multicouches type Metalplast

- thermostat d'ambiance dans les séjours, relié au système de domotique
- distribution des conduites jusqu'aux collecteur d'appartement en tubes inox ou multicouches isolés
- collecteur dans chaque appartement avec compteur et vanne d'arrêt de sécurité
- raccordement des appareils reliés au collecteur en tubes type Sanipex

2. Appareils et accessoires des appartements (selon choix de base du chapitre III)

2.1 Espace lavabo

- lavabo suspendu émaillé blanc
- mitigeur chromé mono-commandé
- armoire pharmacie avec miroir et luminaire intégrée
- 1 barre à linge
- 2 crochets

2.2 Espace douche

- douche carrelée et sans seuil avec caniveau d'écoulement longitudinal intégré
- porte de douche vitrée
- mélangeur chromé avec glissière et douche de tête
- porte-savon pour produits de douche

2.3 Espace baignoire

- baignoire encastrée en acier émaillé blanc, dimensions 170 x 75cm, revêtement du tablier carrelé
- mélangeur chromé avec glissière
- paroi anti-éclaboussures en verre
- porte-savon pour produits de douche

2.4 Espace WC

- cuvette suspendue émaillée blanc
- système de chasse d'eau intégrée Geberit
- lunette et couvercle système d'abaissement avec amortisseur
- porte-papier toilette

2.5 Espace colonne de lavage

- espace pré-installé pour la colonne lave-linge et sèche-linge (arrivée et évacuation d'eau, prises électriques sur groupe séparé)
- machines et raccordement non compris dans le prix de vente

2.6 Ventilation

- extracteur d'odeur et d'humidité automatiques (uniquement pour les pièces humides démunies de fenêtres)

H. REVÊTEMENTS INTÉRIEURS

1. Chambres

- Sol: parquet
- plinthes: bois ou dérivé du bois peinture émail blanc
- murs: enduits et lissés, peinture sans grain
- plafond horizontaux: dalles bois qualité apparente, peinture semi-couvrante blanche en usine

- plafond de toiture: chevrons apparents // entre-chevrons enduits et lissés, peinture sans grain

2. Cuisine

- Sol: carrelage (selon choix de base du chapitre IV)
- plinthes: bois ou dérivé du bois peinture émail
- murs: enduits et lissés, peinture sans grain
- plafond horizontal: dalles bois qualité apparente, peinture semi-couvrante blanche en usine
- plafond de toiture: chevrons apparents // entre-chevrons enduits et lissés, peinture sans grain

3. Séjour - salle à manger

- Sol: carrelage
- plinthes: bois ou dérivé du bois peinture émail
- murs: enduits et lissés, peinture sans grain
- plafond horizontal: dalles bois qualité apparente, peinture semi-couvrante blanche en usine
- plafond de toiture: chevrons apparents // entre-chevrons enduits et lissés, peinture sans grain

4. Entrée et dégagement

- sol: carrelage
- plinthes: bois ou dérivé du bois peinture émail
- murs: enduits et lissés, peinture sans grain
- plafond horizontal: dalles bois qualité apparente, peinture semi-couvrante blanche en usine
- plafond de toiture: chevrons apparents // entre-chevrons enduits et lissés, peinture sans grain

5. Locaux humides

- sol: carrelage (selon choix de base du chapitre IV)
- murs parties « sèches »: enduits et lissés, peinture lavable
- murs parties « humides »: jusqu'à hauteur de 2.0m: carrelage. Solde: enduits et lissés, peinture lavable
- plafond horizontal: dalles bois peinture qualité apparente, semi-couvrante blanche en usine
- plafond de toiture: chevrons apparents // entre-chevrons enduits et lissés, peinture sans grain

6. Surfaces extérieures privatives

- loggia: revêtement de sol en lames de bois massif, pose ajourée sur taquets
- terrasses (appartements avec jardin privatifs): revêtement de sol en carreau de grès posés sur taquets
- revêtement des parois et du plafond en lames de bois similaires aux revêtement de la façade selon choix de l'architecte
- jardin: pelouse sur couche de terre végétale, sans plantation

7. Intérieurs caves

- sol béton taloché propre avec traitement bouche-pores
- parois extérieures et de séparation selon choix de l'architecte

8. Cage d'escalier intérieure commune

- structure bois apparente restaurée
- reste des surfaces: peinture blanche ou légèrement teintée selon choix de l'architecte
- sol du rez-de-chaussée: béton apparent taloché propre avec traitement bouche-pores
- coursives et escaliers en panneaux de verres dépolis ou selon autre choix de l'architecte

I. INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET MULTIMÉDIA

1. Parties communes

- tableau de distribution général situé dans le local technique pour l'alimentation et le pilotage des installations de production de chaud/froid et l'ensemble de l'éclairage intérieur et extérieur des parties communes et des parking.
- installations d'éclairage des surfaces communes comprenant la lustrerie selon choix de l'architecte avec pilotage automatisé géré par des détecteurs de présence ou minuterie, selon emplacement.
- multimédia: raccordement du bâtiment à la fibre optique et téléseu

2. Appartements

2.1 Tableaux d'appartements

- comprenant les circuits nécessaires à l'alimentation des installations du logement ainsi que les périphériques nécessaires au pilotage des installations d'éclairage et stores

2.2 Entrée et dégagement

- 1 commutateur général de toute les lumières de l'appartement
- 1 interrupteur à l'entrée: commande 1 point lumineux au plafond
- 1 prise sur interrupteur
- 1 système interphone relié à la porte d'accès du bâtiment et 1 sonnette sur le palier

2.3 Chambres

- 1 interrupteur double à l'entrée: commande 1 point lumineux au plafond et 1 prise commandée par prise triple
- 2 prises triples (3 pour chambres parents)

2.4 Cuisine

- 1 interrupteur/prise sur plan de travail avec éclairage spots sous meuble compris dans le budget de la cuisine
- 1 interrupteur avec spots encastrés sur l'îlot central (selon choix de base du chapitre IV)
- 1 prises triples dans le meuble de l'îlot central
- raccordement de tous les appareils

2.5 Séjour – salle à manger

- 1 interrupteur double: commande 2 point lumineux au plafond et 1 prise commandée par prise triple
- 3 prises triples (1 prise commandée par prise triple)
- 1 prise multimédia

2.6 Salle de bain principale

- 1 interrupteur: commande 1 point lumineux au plafond et l'armoire pharmacie
- 1 prise triple à proximité des lavabos

- prises pour lave-linge et sèche-linge
- raccordement du ventilateur temporisé sur la lumière

2.7 Salle de bain secondaire (le cas échéant)

- 1 interrupteur: commande 1 point lumineux au plafond et l'armoire pharmacie
- 1 prise triple à proximité des lavabos
- raccordement du ventilateur temporisé sur la lumière

2.8 WC séparé (le cas échéant)

- 1 interrupteur: commande 1 point lumineux au plafond
- raccordement du ventilateur temporisé sur la lumière

2.9 Loggias / terrasses

- 1 prise étanche
- 1 éclairage par plafonnier ou applique, fourniture et pose par le promoteur et choix par l'architecte afin d'assurer l'unité esthétique extérieure

2.10 Stores

- Raccordement de tous les stores de l'appartement, comprenant un boîtier domotique permettant de configurer des scénarios et automatismes, et 1 télécommande « physique » par pièce

2.11 Caves (installations raccordées au compteur électrique de l'appartement)

- 1 interrupteur avec point lumineux au plafond
- 1 prise simple pour raccordement congélateur ou autre

J. AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

- accès au parking et places de stationnement en grilles gazon ou autre revêtement perméable selon choix de l'architecte
- cheminements piéton en pavé filtrant ou autre revêtement filtrant selon choix de l'architecte
- type et disposition de l'arborisation selon choix de l'architecte

K. ASCENSEUR

- ascenseur selon les normes et autorisations spécifiques desservant tous les étages et accessible aux fauteuils roulants

IV. BUDGETS CORRESPONDANTS AUX CHOIX DE BASE

A. AGENCEMENTS DE CUISINE / SANITAIRES / LUSTRERIE ENCASTRÉE

	Cuisines (meubles + appareils)	Sanitaire (appareils + accessoires)	Lustrerie (spots encastrés)
Lot n°1.3 3.5p	fourniture et pose: CHF 21'000.-	fourniture: CHF 9'000.-	fourniture et pose: CHF 1'000.-
Lot n°1.4 3.5p	fourniture et pose: CHF 21'000.-	fourniture: CHF 9'000.-	fourniture et pose: CHF 1'000.-
Lot n°1.6 3.5p	fourniture et pose: CHF 21'000.-	fourniture: CHF 9'000.-	fourniture et pose: CHF 1'000.-
Lot n°1.7 3.5p	fourniture et pose: CHF 21'000.-	fourniture: CHF 7'000.-	fourniture et pose: CHF 1'000.-
Lot n°1.9 5.5p	fourniture et pose: CHF 25'000.-	fourniture: CHF 10'000.-	fourniture et pose: CHF 1'500.-

B. REVÊTEMENTS DES SOLS & PAROIS DE PIÈCES HUMIDES

Parquets collés fourniture: CHF 80.00 / m2
pose: comprise dans le prix de vente.

Carrelage (sols): fourniture: CHF 55.00 / m2
pose: comprise dans le prix de vente.

Faïences (parois): fourniture: CHF 45.00 / m2
pose: comprise dans le prix de vente.

C. REMARQUES

Les prix des fournitures indiqués dans le chapitre IV sont des prix publics TVA 7.7% incluse et qui ne correspondent pas aux prix négociés par le Maître de l'ouvrage. De ce fait, un écart de prix supérieur peut intervenir entre le choix de base et le choix des éventuelles modifications souhaitées par l'acquéreur.

La pose des appareils et accessoires sanitaires sont compris dans le prix de vente selon choix de base du Maître de l'ouvrage. Si le choix de l'acquéreur doit provoquer une augmentation du temps de pose de l'installateur, il en supporte la plus-value correspondante. Il en va de même pour les revêtements de sols et parois.

V. REMARQUES GENERALES

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit, dans le but d'améliorer ou de se conformer à toutes exigences techniques ou autres, d'apporter des modifications de détails aux plans ainsi qu'au présent descriptif, sans cependant nuire à la qualité des matériaux décrits, ni à l'esprit et à la conception générale ou à l'esthétique de l'immeuble.